



exploitant de voiture de tourisme avec chauffeur

Par **Brun**, le **26/05/2011** à **11:42**

Bonjour,

Artisan taxi depuis 6 ans, j'ai entrepris les démarches pour être exploitant VTC. Je voudrais savoir si j'arrête mon activité de taxi, je pourrai créer celle de VTC en tant qu'autoentrepreneur. Si oui quelles sont les démarches?

Merci

Cordialement

Fred

Par **fra**, le **26/05/2011** à **12:08**

Bonjour,

Très récemment, j'ai entendu que les chauffeurs de taxi, en grève, étaient très mécontents de voir se développer ce type de concurrence. Donc, cela ne doit pas être impossible, et les démarches à effectuer pour ouvrir une entreprise en auto-entrepreneuriat sont toutes rapportées sur internet (site de l'A.P.C.E, par exemple).

[fluo]Néanmoins, attention à vous dans le cadre de la revente de votre Licence car il ne faudrait pas que votre nouvelle activité soit considérée comme de la concurrence déloyale par votre cessionnaire[/fluo].